



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1205>

# Un plan d'urgence pour la PJJ

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : vendredi 14 septembre 2012

---

L'École Émancipée

---

**Le SNPES-PJJ/FSU a tenu son 46ème congrès à Sangatte du 18 au 22 Juin 2012. Il a réuni près de 120 délégué(e)s représentant 42 sections. Les déclarations rassurantes de la Ministre de la Justice n'empêche pas de constater que l'importance des désaccords avec le nouveau gouvernement à propos de la primauté de l'éducation sur la répression comme sur les moyens dont a besoin la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour se « remettre » de la RGPP.**

Après la défaite de la droite à la présidentielle et la victoire de la gauche aux législatives, les premières déclarations de Christiane Taubira ont été pour les personnels un véritable soulagement. Même si elle n'a fait que reprendre le programme de Hollande (suppression des tribunaux correctionnels pour mineurs et des peines plancher), l'écoute et le respect des professionnels dont elle a fait preuve avec sincérité ont redonné un peu d'espoir aux agents d'une administration profondément malmenée par 10 ans de politique sécuritaire, de déconstruction de l'ordonnance de 45 et de casse du service public d'éducation du ministère de la justice avec une application brutale de la RGPP.

## Espoir et lucidité

C'est donc dans un contexte où l'espoir se mêlait à la lucidité que s'est ouvert ce congrès car outre les deux mesures positives précédemment citées, nous savions que le nouveau gouvernement ne comptait pas revenir sur d'autres réformes qui ont porté atteinte à la spécificité de la justice des mineurs (procédures de jugement rapide des mineurs, abandon des missions de protection du service public de la PJJ...). Pire, le programme de Hollande comprenait le doublement du nombre de Centres Fermés, indiquant ainsi une véritable continuité avec les politiques antérieures. Christiane Taubira a obtenu qu'un bilan soit effectué avant de décider d'un doublement mais on peut penser qu'il ne s'agit que d'une courte respiration tant le sécuritaire reste toujours la solution pour masquer les dégâts de la crise économique y compris pour l'actuel gouvernement. La polémique de cet été suite aux déclarations de la ministre relativisant l'efficacité des CEF, montre qu'une véritable rupture avec les politiques d'enfermement des mineurs est loin d'être acquise. Notre congrès était conscient des rapports de force pouvant se jouer au sein du gouvernement et a estimé qu'il était plus que jamais nécessaire de réaffirmer nos mandats essentiels sur la primauté de l'éducation sur la répression, contre les Centres Educatifs Fermés, les Etablissements Pénitentiaires Mineurs et pour le retour à la double compétence civile et pénale de la PJJ. Un débat riche et passionné s'est tenu sur le nouveau contexte politique et sur la stratégie à mettre en place pour redonner confiance aux personnels dans les luttes à mener, pour restaurer le sens de la mission éducative de la PJJ, retrouver leur dignité et la reconnaissance de leur savoir faire.

## Un plan d'urgence

Dans cette logique le congrès a adopté un plan d'urgence qui porte des exigences sur les conditions de travail (moyens, dialogue social, organisation des services, pluridisciplinarité...), revendique des services de milieu ouvert, d'insertion et d'hébergement plutôt que de nouveaux CEF ou des transformations de foyers éducatifs en CEF, la présence de personnels de la PJJ dans les lieux de détention et la restauration de la formation initiale des éducateurs en deux ans. Les réponses positives du gouvernement seraient autant de signes de sa volonté de rupture avec les politiques précédentes. Ce congrès a été marqué par la présence de partenaires ou personnalités importantes à nos côtés dans notre combat pour faire reconnaître la spécificité de la justice des mineurs et la nécessité d'une véritable priorité à l'éducatif, rassemblés lors d'une table ronde : Eric Bocciarelli du Syndicat de la Magistrature, Catherine Sultan, présidente de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille,

## Un plan d'urgence pour la PJJ

---

Pierre Joxe, avocat spécialisé des mineurs et ancien ministre et Françoise Dumont de la LDH.

Autre fait notable : l'arrivée d'une nouvelle génération de militants. Rassurant pour l'avenir car dans un contexte de profonde mise à mal de la PJJ, de pertes de repères professionnels et de confiance dans l'action syndicale, le SNPES-PJJ, malgré les difficultés, garde un potentiel important pour transmettre ses conceptions de l'action éducative comme de l'action syndicale aux jeunes adhérents et donc aux responsables syndicaux de demain. Les nouveaux co-secrétaires nationaux sont Maria Inès reconduite dans ses fonctions et Michel Faujour. ĩ

**Maria Inès et Alain Cyrournik**